

DOSSIER
POLITIQUE JEUNESSE
p.14



Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

Budget
p. 10 > 13

DOSSIER

Politique jeunesse
p. 14 > 17

VIE DE LA COMMUNE

Une nouvelle caserne
p.22





**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**



Broyez du vert !

BESOIN D'UN BROYEUR ? ON VOUS LE PRÊTE



POURQUOI BROYER SES DÉCHETS VERTS ?

- Éviter les trajets en déchèterie,
- Utiliser son broyat en paillage, limiter l'arrosage, le désherbage et enrichir le sol,
- Améliorer son compost en ajoutant le broyat.

**Facile
et gratuit**



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

Mairie de Vaulnaveys-le-Haut

04 76 89 18 05

accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027

Financé
par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**



“ C'est au quotidien que les efforts de chaque citoyen permettront de retrouver une vie plus libre et apaisée.

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

L'été arrive, la campagne de vaccination se poursuit et l'espoir de voir le bout du tunnel de la crise sanitaire, qui bouleverse notre quotidien depuis plus d'un an, réapparaît. C'est au quotidien que les efforts de chaque citoyen permettront de retrouver une vie plus libre et apaisée. Durant ces temps perturbés, le personnel municipal n'a cessé de s'adapter pour assurer le service à la population et je le remercie vivement.

Le premier trimestre de l'année 2021 a été consacré à la préparation du premier budget de la nouvelle équipe municipale. Basé sur une fiscalité maîtrisée, ce budget se veut ambitieux afin de maintenir la qualité du service public, de réinventer les équipements structurants et d'améliorer la mobilité et le cadre de vie des Vaulnaviards. Voté à l'unanimité le 8 avril dernier, les élus travaillent désormais à la finalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement, afin de prioriser et de planifier les projets.

A ce jour, de nombreuses réalisations sont en cours de finalisation.

La réhabilitation thermique de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire touche à sa fin. Quatre classes entièrement rénovées seront livrées dans l'été et opérationnelles dès la rentrée.

Sur le secteur d'Uriage, la résidence autonomie ouvrira ses portes à l'automne. Les aménagements extérieurs vont se coordonner avec la poursuite de l'agencement de la contre-allée.

En centre-bourg, la maison de santé pluridisciplinaire accueille d'ores et déjà ses premiers patients. Je profite de l'occasion pour remercier les professionnels de santé qui ont œuvré à sa concrétisation. Début juin, les locataires des logements sociaux du « Domaine des Bourgeys » ont emménagé dans un bâtiment neuf et respectueux de l'environnement.

Enfin, la silhouette de la future caserne des pompiers se dessine au carrefour des Alberges, tout comme celle du futur restaurant du Golf.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite un été reposant et ressourçant, et je formule le vœu que la rentrée prochaine nous permette de retrouver une vie sociale et associative plus riche.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

Diaporama
Pages 4 > 9

Grand Angle
Pages 10 > 13

Dossier
Pages 14 > 17

Vie de la commune
Pages 18 > 33

Vous avez dit bibliothèque ?
Page 34

Vie des associations
Page 35

Chez nos voisins
Pages 37

Infos et carnet
Page 38

Infos pratiques
Page 39

Agenda, à noter
Page 40

Diaporama

de janvier à juin 2021

Jeudi 4 mars

Chasse aux chenilles processionnaires !

Comme chaque année à la même époque, l'association Sentiers et Chemins a organisé une opération de capture de chenilles processionnaires avec une dizaine de bénévoles. Ils ont détruit des nids en amont de la départementale venant de Brié-et-Angonnes.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Connue pour son mode de déplacement en file indienne, cet insecte se nourrit des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres, d'où la nécessité de freiner sa propagation. L'implantation de prédateurs comme les mésanges est également un des outils de lutte contre cette chenille destructrice. Alors, n'hésitez plus et fabriquez un joli nichoir dans votre jardin !



Vendredi 5 mars

Et... action !

Le vendredi 5 mars au matin, le secteur de la Tuilerie avait des airs de plateau de cinéma ! Perches de prise de son, figurants en attente, actrice en train de se faire maquiller, etc.

Ce jour-là, la commune et plus précisément la boulangerie « Les 3 Elles », ont servi de décor pour les besoins d'un long-métrage. Impossible de dévoiler le nom du film et le casting de cette production mais les images sont attendues au cinéma ... dans une année ! Patience !

Mercredi 10 mars

Visite officielle de Sylvain Laval, Vice-président de la Métro

Sylvain Laval, maire de Saint-Martin-le-Vinoux, et aussi Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole en charge de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces a répondu favorablement à l'invitation du maire de Vaulnaveys-le-Haut.

Il est venu rencontrer les élus municipaux et visiter la commune afin de comprendre les enjeux du territoire. Déplacements, stationnement, attractivité du centre-bourg ont notamment été au centre des discussions.



Jeudi 11 mars

Un passage de troupeau de moutons en centre-bourg !

Une rencontre pour le moins insolite et imprévisible s'est passée en centre-bourg ce jeudi 11 mars ! En quelques secondes, les automobilistes et passants se sont retrouvés nez à nez avec bœliers, brebis et agneaux qui ont traversé le village au son des cloches et des cris de ralliement des bergers. Quelques chèvres et les chiens qui gardent le troupeau accompagnaient cette procession inattendue et attendrissante !



Mercredi 17 mars

Cérémonie de remise de grade au lieutenant Stéphane Besson

Originaire de Vaulnaveys-le-Bas, Stéphane Besson est passé d'adjudant-chef à lieutenant le 1^{er} février dernier, ce qui a donné lieu à une cérémonie le 17 mars dernier, en présence de quelques personnalités parmi lesquelles le colonel Pascal Cognet, chef du groupement territorial sud, et Jean-Yves Porta, maire de la commune.

Âgé aujourd'hui de 38 ans, il est entré aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la caserne de Vaulnaveys en 1993. Ce père de 5 enfants a suivi un parcours exemplaire, « toujours à l'écoute et impliqué ». Après un passage à la caserne de Bourg d'Oisans à partir de 2010, il est revenu sur la commune en 2017.

Félicitations pour ce changement de grade bien mérité.



De gauche à droite :
Jean-Yves Porta, maire, le capitaine Claude Salvi,
le lieutenant Stéphane Besson, le colonel Pascal
Cognet et le lieutenant Mustapha Berriche.



Vendredi 19 mars Journée nationale du souvenir

Le 19 mars a eu lieu la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. C'est en petit comité, crise sanitaire oblige, qu'un hommage a été rendu devant le monument aux Morts.

« C'est aussi pour cela que nous devons continuer, inlassablement, à transmettre, à écouter et à valoriser les témoignages, à enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie et en expliquer les faits et les événements. Il s'agit là d'un engagement pour notre cohésion nationale. », Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Dimanche 25 avril

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation honore la mémoire de tous les déportés et rend hommage à leur sacrifice et leur courage.

Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19, la cérémonie s'est tenue en comité restreint.



Du 26 avril au 6 juin

Collecte éphémère de textiles



Le conteneur de collecte de textiles était installé sur le parking en face du groupe scolaire Jules Bruant du 26 avril au 6 juin.

Vous pouviez y déposer vêtements, sous-vêtements, linge de maisons, chaussures, sacs, etc. L'objectif de cette démarche est de réduire les quantités de textiles encore présents dans les bacs de collecte des ordures ménagères.

Vendredi 7 mai

La résidence autonomie ouvrira bientôt ses portes

Composé de 50 appartements, 10 T1 de plus de 30m² et 40 T2 de plus de 46m², cet établissement du Groupe Associatif « Accueil et Confort Pour Personnes Âgées » (ACPPA) bénéficiera de tout le confort hôtelier, d'une architecture moderne et fonctionnelle et d'une offre de services innovante. Ce projet d'envergure a démarré en 2019, quand la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut a vendu son terrain à l'ACPPA. Il a pour but de lutter contre l'isolement et les logements non-adaptés des personnes âgées dépendantes.

Le coût total de cette opération s'élève à plus de 8 millions d'euros. Le Conseil Départemental de l'Isère soutient ce projet et a participé au financement avec une subvention de 882 000 euros. L'achèvement des travaux est prévu à l'automne 2021.

Vendredi 7 mai dernier, l'ACPPA a organisé une visite de chantier pour tous les acteurs qui ont permis que cette résidence seniors voie le jour. En présence de Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil départemental de l'Isère et Laura BONNEFOY, Vice-Présidente.



Samedi 8 mai

Commémoration du 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



« Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent. [...] La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. »

Extrait du discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19, la cérémonie s'est tenue en comité restreint.

Dimanche 9 mai

Une foire de mai adaptée

En raison de la situation sanitaire, la foire de mai a été repensée cette année. Au lieu de la foire aux plants et de l'habituel vide-grenier, un marché aux plants a été organisé le dimanche 9 mai, au parc d'Uriage, par la commune et le comité des fêtes. Une douzaine de professionnels étaient présents et deux food trucks ont complété cette animation avec des repas à emporter.



Jeudi 20 mai

Concours des écoles à vélo

Cette année, le groupe scolaire Jules Bruant a participé à la 18^e édition du concours des écoles à vélo, organisé par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Jeudi 20 mai, plus de 180 écoliers sont venus à l'école en vélo, accompagnés de leurs parents !

A l'arrivée, les enfants ont été récompensés par la remise d'une gourde ou d'un tour de cou et d'un diplôme. Bravo les enfants, le défi est pleinement relevé ! Chaque école (maternelle et élémentaire) obtiendra le label « école vélobile ».

Venir à l'école en vélo, c'est possible et c'est bon pour la santé et pour la planète !



Mardi 1^{er} juin

12 nouveaux logements sociaux

Mardi 1^{er} juin, la Mairie et Alpes Isère Habitat ont remis les clés aux locataires des 12 logements sociaux du Domaine du Bourgeys, situés au 31 route de Brié.

Du permis de construire à la livraison, ce projet a mis trois ans pour voir le jour.

Pour cet événement, le Maire était accompagné de Martine MERMIER, adjointe à l'action sociale et au CCAS, et Catherine MARCEL, responsable du service à la population.

Alpes Isère Habitat était représenté par Emmanuelle MUNOS, Directrice territoriale.

BUDGET 2021

LE BUDGET 2021 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 8 AVRIL ET SON MONTANT S'ÉLÈVE À PLUS DE **7,8 MILLIONS D'EUROS.**

LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

L'attribution de compensation

Pour Vaulnaveys-le-Haut, l'attribution de compensation est négative ; la commune reverse en effet annuellement à la métropole 181 350 € au titre des compétences exercées par cette dernière en urbanisme, défense incendie, eaux pluviales, emploi-insertion, énergie, tourisme, logement-foncier-environnement, ouvrages d'art de voirie, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et voirie-déplacement-accessibilité.

Les dotations de la métropole perçues par la commune

Dotations de Solidarité Communautaire pour 90 124 €.



90 124€
de dotation de solidarité communautaire perçus

Capacité de désendettement :

1,14 ans

UN NIVEAU D'ENDETTEMENT FAIBLE

Comme en 2020, il n'est pas prévu de recours à l'emprunt en 2021.

Capacité de désendettement :

- Moyenne de Vaulnaveys-le-Haut : 1,14 ans (1,6 ans en 2020)
- Moyenne nationale (estimation) : 5,1 ans en 2018

Calcul de la capacité de désendettement : ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.





DES TAUX D'IMPOSITION MODÉRÉS

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation et du dispositif de compensation mis en place, le conseil municipal n'a plus à voter de taux pour la taxe d'habitation.

Depuis cette année, 80% des foyers fiscaux ne paient plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022 et en 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

Des nouveautés ont été introduites par la loi de finances pour 2021 et notamment la redescende (transfert) du taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) départementale. En effet, la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a pour

conséquence l'affectation aux communes de la part de TFPB départementale. Ainsi le taux de référence de la TFPB communale correspond à la somme du taux voté par la commune en 2020 et du taux du Département 2020 qui était de 15,90%. Le taux 2021 communal doit être voté à partir de ce taux de référence.



Pour mémoire, les taux communaux votés pour l'année 2020 étaient les suivants :

Année 2020	
Taxe foncière (bâti)	18,81 %
Taxe foncière (non bâti)	60,59 %

Le Conseil Municipal a décidé d'une augmentation du taux de la taxe foncière bâti à hauteur d'1% du taux communal de 2020, soit une évolution du taux à 19%. Comme il convient d'ajouter le taux du Département 2020 de 15,90% pour établir le taux 2021, les taux 2021 sont les suivants :

Année 2021	
Taxe foncière (bâti)	34,90 %
Taxe foncière (non bâti)	60,59 %

	TF 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
		18,81 %	%	1,29 %	15,90 %	0,545 %	8,30 %	0,21 %	
		34,90 %	%	1,29 %	0 %				
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								

34,9% = 19% + 15,9%

Source les collectivités locales en chiffres 2020 de la DGCL

4 692 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement conditionnent le fonctionnement des services publics communaux. La section de fonctionnement, dans ses chapitres tels que définis dans le budget 2020, sera globalement reconduite.

Répartition des principales dépenses de fonctionnement :

- Charges de personnel : **1 190 860 €**
- Charges générales : **812 082 €**
- Attribution de compensation à Grenoble Alpes-Métropole : **181 350 €**
- Subventions aux associations locales : **67 650 €**, comprenant :
 - Accueil du Centre de Loisirs
 - Mise à disposition de locaux intégrant les frais de fonctionnement comme les fluides ainsi que le temps de travail des agents en charge de la gestion de ces équipements.



Enfance-Jeunesse

- **90 400 €** pour le fonctionnement des structures et équipements liés à la petite enfance : RAM, EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant - capacité de 20 places) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) dont la gestion a été confiée au SICCE (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance).
- **55 000 €** pour le fonctionnement du Centre de Loisirs « Vacances Loisirs Harmonie ».
- **19 000 €** pour les fournitures scolaires.
- **3 160 €** pour la mise en place de vidéoprojecteurs à l'école élémentaire.



Solidarité

- **10 000 €** de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Cadre de vie

- **30 000 €** pour l'entretien des espaces verts de la commune.
- **11 000 €** pour l'entretien des terrains de rugby.



Bibliothèque

- **8 000 €** pour l'acquisition de documents (hors revues).

Les recettes de fonctionnement

- Recettes fiscales (produit des taxes d'habitation et foncières).
- Redevance de la DSP pour l'exploitation du Golf d'Uriage (33 000 €).
- Dotations d'État et les dotations perçues de Grenoble-Alpes Métropole.
- Participation des familles à la restauration scolaire et à la garderie périscolaire (en 2020, recette d'un montant total de 228 814 €).

3 156 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



Plan Pluriannuel d'Investissement 2021

La commune est en cours d'élaboration de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) afin de planifier les investissements sur la période 2021-2026. Des études nécessaires à la définition et au chiffrage des projets font l'objet d'inscriptions de dépenses au budget 2021. *Les montants ci-dessous sont estimatifs.*



840 000 €
Réhabilitation de
la SALLE POLYVALENTE



700 000 €
Réhabilitation du bâtiment
de l'ANCIENNE CASERNE
POMPIERS



367 000 €
ÉCOLES



200 000 €
Réhabilitation ancienne
PHARMACIE



198 000 €
VOIRIE



71 000 €
INFORMATIQUE



50 000 €
AUTRES BÂTIMENTS



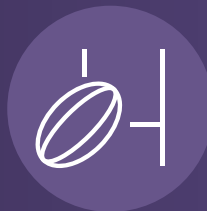
39 000 €
SERVICES TECHNIQUES



27 500 €
MAIRIE



20 000 €
ÉTUDE COEUR DE VILLE
COEUR DE MÉTROPOLE



10 000 €
RUGBY



7 600 €
CANTINE



6 900 €
ÉGLISE



1 100 €
BIBLIOTHÈQUE



109 000 €
DIVERS



UNE POLITIQUE JEUNESSE VOLONTARISTE

DANS LE CADRE DE SES ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX, LE CONSEIL MUNICIPAL ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT LA COMMISSION « PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT » TRAVAILLENT À L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE JEUNESSE AMBITIEUSE.

ÉTAT DES LIEUX

La commission a, dans un premier temps, dressé un état des lieux des offres destinées à la jeunesse sur la commune et constaté une grande disparité en fonction des tranches d'âge : la petite enfance - avec la crèche - et les enfants - avec le centre de loisirs, le ski du mercredi et les jeux de plein air sur Uriage et dans le Bourg - sont plutôt bien lotis.

En revanche, force est de constater que les offres concernant la tranche d'âge des 12-17 ans sont moins nombreuses. Bien sûr, les jeunes âgés de 12/13 ans pourraient encore aller au centre de loisirs mais dès lors qu'ils sont au collège,

ils aspirent à plus d'autonomie et cette offre ne correspond plus vraiment à leurs besoins, excepté les séjours organisés ponctuellement dans l'été et qui connaissent toujours un franc succès.

Par ailleurs, la commune ne dispose pas de lieu structurant susceptible de répondre aux aspirations des pré-adolescents et des adolescents alors même que les élus ont à cœur de poursuivre le rôle éducatif entrepris aussi bien au centre de loisirs qu'au travers des Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ) et des Enfants (CME). Le succès rencontré par ces structures met d'ailleurs en lumière l'envie des jeunes de s'in-

vestir sur leur commune et de s'y retrouver. Ils ont manifesté leur souhait d'avoir un lieu de vie où se retrouver, de faire ensemble des activités, de mener à bien des projets.

Les actions entreprises sous l'ancienne mandature et qui se poursuivent aujourd'hui, comme l'installation de ruches sur le toit de la Mairie ou la mise en place de caban'aire dans différents secteurs de la commune sont de belles illustrations de cette énergie et de cet esprit d'initiatives qui méritent d'être encouragés et accompagnés.

Le biblioremix, temps de réflexion animé par la médiathèque départe-

mentale de l'Isère dans un Labo d'expérimentation, a réuni la bibliothèque, le centre de loisirs, des élus et les jeunes du CMJ afin de coconstruire un projet de bibliothèque idéale. Il a lui aussi illustré les attentes de nos jeunes et a mis en lumière leur besoin d'un lieu de convivialité.

Les parents ne sont pas en reste et nombreux sont ceux qui manifestent leur souhait de voir se poursuivre le travail de qualité mené au centre de loisirs. Ils sont dans l'attente d'activités pour leurs adolescents désireux d'une autonomie qu'il faut encore nécessairement encadrer.



UN PROJET ÉDUCATIF

Fort de ces constats, le Conseil municipal a donc exprimé sa volonté d'agir pour créer, à terme, une politique jeunesse intégrée, structurée et globale sur Vaulnaveys-le-Haut pour les enfants de 3 à 17. Avec l'aide du Syndicat Intercommunal de coopération et des Compétences Enfance (SICCE), de la CAF, de l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et l'expérience acquise au sein du centre de loisirs, nous visons l'élaboration d'une politique jeunesse bâtie avec et pour les jeunes de 12 à 17 ans et obéissant aux axes majeurs déclinés ci-après.

Cette co-construction positionnera nos jeunes au cœur d'un projet dont ils seront partie prenante.

Axe 1. Communiquer avec les jeunes

Nous mettrons en place une stratégie pour toucher et consulter le public concerné ainsi que leurs parents grâce à un travail de médiation. Les jeunes pourront s'informer, s'exprimer, prendre part au débat et développer ainsi leur fibre citoyenne.

Axe 2. Promouvoir l'autonomie, la confiance en soi, le sens de l'engagement pour un projet collectif et développer le sens de la responsabilité des jeunes

Nous souhaitons véhicu-

ler une image positive de notre jeunesse et renforcer le lien entre les générations. Dans ce cadre, nous voulons aider nos jeunes à mener à bien les beaux projets qu'ils portent. Nous leur permettrons d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté en leur donnant le goût et le sens de l'engagement.

Axe 3. Développer l'ouverture au monde et aux autres par la culture et les projets

L'objectif est d'accompagner nos jeunes dans leurs expérimentations en soutenant leurs initiatives, en valorisant leurs talents et leur créativité. Là encore, nous les aiderons à mener à bien leurs projets.

Axe 4. Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes habitants

Les actions de la collectivité devront permettre aux jeunes d'être les auteurs et les acteurs de leur temps libre. Les jeunes seront associés à l'aménagement de leur cadre de vie et pourront, à terme, se réunir et s'informer dans des lieux, des espaces et des structures adaptés à leurs attentes.



UNE DÉMARCHÉ FONDÉE SUR LA COLLABORATION

Pour avancer sur ce sujet et atteindre les objectifs ci-dessus, il convient de mettre en œuvre une stratégie fondée sur la collaboration. Il ne s'agit pas d'imposer mais de coconstruire cette politique avec un public parfois délicat à capter. Aussi, nous avons défini des lignes de conduite, énoncées ci-après, que nous nous efforcerons de suivre :

- Poursuivre le soutien apporté aux projets des jeunes des CME / CMJ.
- Entrer en contact avec les adolescents de la commune et leurs familles grâce à un travail de médiation afin de les consulter et de recenser les besoins, attentes, aspirations de chacun. Poursuivre ainsi le travail

éducatif entrepris dans le cadre du centre de loisirs et l'adapter aux attentes d'un public adolescent en développant un véritable pôle jeunesse.

- Mettre en place un personnel dédié pour accompagner les projets des jeunes et piloter les activités.
- S'entourer de partenaires de qualité et spécifiques selon les projets : chantiers jeunes, stages...
- Réfléchir ensemble à la création d'une structure d'accueil dédiée à la jeunesse, type « maison des jeunes ».

PAS DE TEMPS À PERDRE !

Des projets à destination des adolescents sont d'ores et déjà lancés :

- Un atelier d'initiation au street art et au graff sera organisé cet été pour

les 15-17 ans ainsi qu'un camp dédié aux 13-14 ans.

- Un concert de musiques actuelles géré par les jeunes du CMJ et largement subventionné par la Métro dans le cadre des 10 jours de la culture, devrait venir clôturer le forum des associations le 4 septembre, si l'évolution de la situation sanitaire le permet.
- Enfin, une large réflexion sur la création d'une base de loisirs regroupant skate-park, pumptrack et parcours santé est amorcée. C'est, en effet, grâce à ces projets structurants que nous pourrions appliquer notre stratégie, tout en amenant les jeunes à prendre une part active à l'action citoyenne.



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle COURANT

« De la crèche au centre de loisirs en passant par les écoles, les associations et les CME/CMJ, les enfants sont au centre de nos préoccupations. Il est aujourd'hui nécessaire d'élargir nos actions en direction des plus grands afin de répondre à leurs attentes tout en les accompagnant sur le chemin de la citoyenneté. C'est un des défis majeurs et particulièrement stimulants que doit relever l'équipe municipale. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si l'équipe municipale a décidé de donner un coup d'accélérateur à sa politique jeunesse, elle ne part pas de rien. En effet, des services existent déjà sur la commune ou à proximité et ils rencontrent, un franc succès. Mais les connaissez-vous ?

ACTIONS	PUBLIC CONCERNE	PARTICIPANTS	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Crèche Pré en bulle	0 – 3 ans	20 places	Établissement d'accueil collectif du jeune enfant.
Relais d'Assistants Maternels (RAM)	0 – 3 ans	20 assistants maternels agréés pour 74 places	Organiser des temps collectifs pour permettre aux assistants maternels d'échanger avec d'autres professionnels, de s'informer et de se former. Permettre aux enfants de participer à des temps de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de développement. Renseigner et accompagner les parents sur les différents modes d'accueil, et sur les droits et devoirs des employeurs.
Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)	Enfants de moins de 4 ans	503 temps d'accueil (9 communes)	Accueil libre et sans inscription du jeune enfant accompagné d'un adulte référent, en vue de conforter les liens sociaux et affectifs. La commune participe, via le SICCE, à ces temps d'accueil localisés à Jarrie et Vizille et regroupant 9 communes.
Services périscolaires	Elèves du groupe scolaire J. Bruant		De 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15, garderie et/ou études surveillées. Restaurant scolaire.
Ski du mercredi	6 – 17 ans	100 enfants environ par an	Destinée à favoriser la pratique du ski et du surf à Chamrousse, cette activité est organisée et en partie financée par la mairie. Elle est encadrée par une équipe de bénévoles accompagnés de moniteurs ESF.
Centre de loisirs	3 – 17 ans	52 mercredis 90 jours de vacances	Accueil des enfants tous les mercredis, la 1 ^{re} semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël), 4 semaines en juillet et dernière quinzaine d'août.
Séjour avec hébergement	12 – 14 ans	21 jeunes	Au minimum un camp organisé durant l'été en lien avec le directeur du centre de loisirs.
Conseil Municipal des Enfants (CME)	Elèves de CM2		Elèves de CM1, CME et élus sont réunis une fois par mois environ en conseil pour réfléchir au devenir de la commune et faire avancer leurs projets.
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	Collégiens Lycéens		Collégiens, lycéens et élus sont réunis une fois par mois environ en conseil pour réfléchir au devenir de la commune et faire avancer leurs projets.
Aide financière au BAFA	17 ans au moins		Aide consentie par la commune afin de faciliter l'accès au BAFA, diplôme permettant de travailler dans des structures d'accueil collectif de mineurs, comme le centre de loisirs (Formulaire sur le site de la mairie.) Ces aides peuvent se combiner avec celles consenties par l'ACL et la CAF. Contacter le directeur du centre de loisirs, Simon Peyrache au 06.18.12.21.20.
Job d'été dans les services communaux	18 ans au moins		Tous les ans, la commune propose des jobs d'été aux jeunes majeurs de la commune qui rejoignent l'équipe des services techniques ou l'équipe d'entretien du centre de loisirs. L'ACL recrute également des animateurs pour le centre de loisirs du mercredi et des différentes vacances scolaires.
Mission locale	16 – 25 ans		Des conseillers aident les jeunes dans leurs démarches relatives à l'emploi et à la formation. On y trouve également un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits.

*Ressources humaines***PERSONNEL ET ÉLUS MUNICIPAUX**

Marjorie ASSELINEAU
Directrice Générale des Services (DGS) depuis le 15 février 2021.

Ingénieur territorial et titulaire d'un MASTER « Aménagement, Gestion et équipement des territoires », forte d'une expérience de plus de 15 ans dans les collectivités territoriales, elle arrive de la commune des Echelles (73). Elle occupait déjà ce poste dans cette commune savoyarde et deux syndicats intercommunaux (SIVU des sports gérant notamment une base de loisirs éco-touristique et SIVOS du Regroupement Pédagogique Intercommunal des Echelles).

Elle souhaite poursuivre son action à la direction d'une collectivité au profit de nouveaux projets en mettant en œuvre les compétences et expériences acquises au fil des différentes collectivités.

« C'est avec grande motivation et intérêt pour les projets portés par l'équipe municipale que j'ai rejoint la commune de Vaulnaveys-le-Haut. J'ai à cœur d'accompagner les élus et les équipes dans la mise en œuvre d'un service public de qualité et répondant aux attentes de la population ainsi que dans la réalisation des projets d'aménagement. »



Hélène MAUBOUSSIN
Collaboratrice de cabinet & Responsable communication

Hélène est arrivée le 12 avril dernier, en remplacement de Perrine CHABOUD-CROUSAZ. En tant que collaboratrice rattachée au cabinet du maire, elle assiste les élus locaux dans l'ensemble de leurs activités. En tant que Responsable communication, elle pilote la stratégie globale de communication et assure la diffusion des informations relatives à la vie de la commune, à travers différents canaux : site Internet, panneaux lumineux, bulletin municipal, réseaux sociaux, presse-médias, affiches-flyers, etc.

Titulaire d'un Master « Communication », Hélène a réalisé la majorité de son expérience professionnelle dans des grandes structures telles que le CEA, EDF, ARaymond. Elle a découvert le secteur des collectivités territoriales en travaillant sur un poste mutualisé aux mairies de Brié-et-Angonnes et Vaulnaveys-le-Haut en 2019 ; puis à la mairie de Champ-sur-Drac de 2019 à 2021.

« Je suis contente de revenir travailler à Vaulnaveys-le-Haut. Les projets sont variés et très intéressants. Les collègues sont impliqués et il y a un bon esprit d'équipe. Les élus continuent d'agir pour l'embellissement de la commune et le bien-vivre des Vaulnaviards. »

Nadine EYMERY
Responsable des Finances

Nadine est arrivée le 21 décembre 2020 au service Finances de la mairie. Forte de son expérience professionnelle en qualité de Directrice Générale des Services à la mairie de Noyarey, Nadine assure la préparation et le suivi budgétaire de la mairie, en étroite collaboration avec Marjorie ASSELINEAU, DGS, et le Maire.



Marie-Pierre LEMAÎTRE
49 ans, professeure de sciences économiques et sociales
Conseillère Municipale

À la suite du départ de Pascal BESESTY, le 18 février 2021, Marie-Pierre LEMAÎTRE a rejoint l'équipe en tant que conseillère municipale.

Marie-Pierre a un attachement profond à Vaulnaveys-le-Haut. Elle a toujours habité sur la commune et ses 2 enfants ont été scolarisés à l'école Jules Bruant.

Quelles sont vos motivations à rejoindre l'équipe municipale ?

« Jean-Yves Porta a une longue expérience d' élu et il propose une gestion de la commune, basée sur l'écoute des besoins des habitants, le lien social et l'environnement ; ce sont des sujets qui me tiennent à cœur.

Je suis persuadée que l'échelle locale est pertinente pour mener de beaux projets dans ce sens et c'est avec plaisir que je rejoins une équipe investie et dont les membres possèdent des compétences complémentaires. »



Vie scolaire

UNE 6^E CLASSE DE MATERNELLE OUVRIRA EN SEPTEMBRE

Afin que tous les élèves bénéficient d'un cadre propice aux apprentissages, le Gouvernement a décidé en 2019 de limiter les effectifs à 24 élèves pour l'ensemble des classes de grande section de maternelle, de CP et

de CE1 hors zone d'éducation prioritaire. Pour Vaulnaveys-le-Haut, cette volonté se traduit, à la rentrée scolaire 2021/2022, par l'ouverture d'une 6^e classe de maternelle au sein du groupe scolaire Jules Bruant. Celle-ci sera

localisée dans une salle utilisée jusqu'alors comme garderie. Les élus et la directrice de l'école maternelle travaillent ensemble afin de préparer au mieux ce changement.



PAROLE D'ÉLUE

Lorine CARRIÈRE

« L'ouverture d'une 6^e classe en maternelle est une bonne nouvelle pour notre commune et nous mettons tout en œuvre pour que cela se fasse dans les meilleures conditions, pour les enfants comme pour les enseignants. »

Communication

LA COMMUNICATION DIGITALE DE LA COMMUNE S'EST ÉTOFFÉE

Après le lancement réussi d'une page Facebook en septembre 2018, qui compte aujourd'hui plus de 1 000 abonnés, la commune est désormais présente sur Instagram. N'hésitez pas à partager vos plus belles

photos de la commune avec le hashtag #vlh38. Et en début d'année 2021, la commune s'est dotée d'une chaîne Youtube pour faciliter la diffusion des vidéos de la collectivité et compléter son panel numérique.



Instagram
vaulnaveys_le_haut



Facebook
Vaulnaveys-le-Haut officiel



Youtube
Vaulnaveys-le-Haut officiel

*Fibre optique***COPROPRIÉTÉS, LOTISSEMENTS, CONVENTIONNEZ AVEC ISÈRE FIBRE**

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.


S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées,


immeubles locatifs) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.



EN SAVOIR ⁺⁺ 

Cindy CONORTON

 | 04 57 56 04 02

 | c.conorton@ert-technologies.fr

 | www.iserefibre.fr

*Véhicule électrique***ROULER PLUS VERT !**

Dans le cadre de la politique énergétique communale, la Municipalité vient d'acquérir un nouveau véhicule pour les services techniques : un Renault Kangoo Z.E. Maxi

Grand Volume. Cet utilitaire électrique à haute efficacité énergétique ne produit aucune émission de CO₂ et aucune nuisance sonore.

*Bafa***LE Bafa ? POURQUOI PAS ?**

Tu es âgé(e) de 17 ans au moins ?

Tu as envie de te former aux métiers de l'animation et d'enrichir ton CV ?

Tu souhaites trouver un job rémunéré durant les vacances ou le mercredi sur ta commune ?

Tu rêves de rejoindre l'équipe d'animateurs du centre de loisirs ?

**ALORS N'HÉSITE PLUS !
INSCRIS-TOI AU Bafa !**

Le Bafa est un brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur. C'est un diplôme reconnu qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.


A SAVOIR !

La commune de Vaulnaveys-le-Haut, l'Association des centres de loisirs de Grenoble et la CAF s'unissent pour t'aider à réaliser ton projet et

prennent en charge une très grande partie des frais d'inscription à cette formation. Tu trouveras la demande d'aide sur le site de la mairie.

EN SAVOIR ⁺⁺ 

Simon PEYRACHE (directeur du centre de loisirs)

 | 06.18.12.21.20

 | simon.peyrache.38410@gmail.com

*Cadre de vie***UN NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT
POUR LE CENTRE-BOURG**

Faciliter le stationnement en centre-bourg, voici l'objectif de ce nouveau plan : une réglementation plus lisible et adaptée a été définie pour améliorer la vie des usagers des commerces mais également des riverains.

Ce réaménagement passe par le renforcement et l'extension de la zone bleue permettant une meilleure rotation des véhicules. Bénéficiant aux commerçants et à leurs clients, il sera ainsi plus aisé de trouver une place de parking pour faire ses emplettes dans le centre-bourg. La durée de 20 minutes est en rapport avec la taille modeste des commerces de l'avenue d'Uriage et les places vertes 2 heures permettent

des rendez-vous plus longs, en mairie ou auprès des professionnels.

Dans le même temps, pour les riverains ou pour tout autre usager, un stationnement de plus longue durée est toujours possible (dans la limite de 7 jours) sur les places blanches qui demeurent sur la place Eugène Riband mais également au Champ de Foire ou aux Chansures. En dehors des plages horaires 8h-12h et 14h-19h, le stationnement est possible sur les zones bleues et vertes.

Il faut également noter l'élargissement des places devant la nouvelle pharmacie dont une issue des propositions du Conseil Municipal des Jeunes. La place « PousHandAge »,

plus large et identifiée par des couleurs arc-en-ciel, est réservée aux personnes ayant une difficulté particulière pour stationner sur des places conventionnelles (famille avec poussette, handicap temporaire ou mobilité réduite avec l'âge).

**PAROLE D'ÉLU****Eric CHASSERY**

« Offrir un cadre de vie agréable à chaque Vaulnaviard est une priorité pour l'équipe municipale. Cette modification quant aux places de stationnement du centre-bourg a été faite pour répondre aux attentes du quotidien. Ce réaménagement va ainsi permettre un accès plus aisé aux commerces en journée et des places supplémentaires pour les riverains en soirée. »



Cadre de vie

UNE NOUVELLE CASERNE POUR CES HÉROS DU QUOTIDIEN



75

effectif de la caserne
(15 femmes et 60 hommes)

25

Jeunes Sapeurs-Pompiers

7

engins

528

interventions en 2020

Les travaux ont officiellement débuté le 22 février dernier, pour un chantier de 12 mois. En 2022, les sapeurs-pompiers pourront prendre possession de leur nouvelle caserne, construite par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38), au niveau du rond-point des Alberges. Idéalement située sur un terrain de 4 280 m² à un croisement stratégique du territoire, cette nouvelle caserne couvrira les communes de Chamrousse, Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut.

Le nouveau bâtiment de 633 m² comprendra trois bureaux, des vestiaires-sanitaires hommes / femmes, des salles de formation modulables, un foyer, une salle d'applications phy-

siques et sportives, des locaux techniques, une tour d'exercices et une aire de lavage.

Le montant des marchés de travaux, financé par le SDIS, s'élève à 1 521 479 € TTC. La commune de Vaulnaveys-le-Haut a contribué au projet

en donnant le terrain estimé à 325 000 €, ainsi que la commune de Saint-Martin d'Uriage en versant une subvention à Vaulnaveys-le-Haut, pour la perte vénale du terrain.



*Cadre de vie***L'AVENIR
DE LA FRICHE VIGNE**

Bien connue des parents d'élèves du groupe scolaire Jules Bruant, la friche Vigne sert à la fois d'aire de stationnement aux heures d'entrée et de sortie d'école mais aussi d'espace de covoiturage avec une borne spécialement dédiée à l'entrée.

Mais est-ce vraiment un parking ? C'est en tout cas la destination que souhaite développer la municipalité en permettant aux parents de continuer d'accéder à un espace de stationnement et aux covoitureurs et autres utilisateurs de la ligne 23 de bénéficier d'alternatives à la voiture individuelle. Cela de manière organisée et en site propre. Là est l'objectif ; mais le hic est que cet espace n'a pas cette destination pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il s'agit en effet d'un terrain appartenant à la Métropole et qui a toujours eu une vocation économique, d'où l'absence d'aménagements. Des discussions sont en cours avec la Métro afin d'envisager une réhabilitation du site dans le sens voulu par les élus municipaux. En attendant, une reprise du sol a été faite par les services à la demande de la commune.

*Cadre de vie***DE NOUVEAUX
LUMINAIRES À BELMONT**

Dans le cadre de la première tranche du programme de rénovation de l'éclairage public, 37 points lumineux ont été remplacés par des LED sur le secteur de Belmont. Ces nouveaux équipements, plus respectueux des cycles de vie de la faune locale (températures d'éclairage adaptée et baisse progressive de la luminosité) permettent également une réduction de la consommation énergétique.

*Cadre de vie***LE RENOUVEAU DE LA
CONTRE-ALLÉE D'URIAGE**

Grenoble-Alpes Métropole, en collaboration avec la mairie, a procédé à des travaux de plantation d'arbres, renouvellement des espaces verts et réfection du revêtement de la contre-allée, entre le rond-point de la route de Prémol et la nouvelle résidence autonomie.

**PAROLE D'ÉLUE**

Catherine MAS

« Dans ce projet, l'équipe municipale a eu à cœur de magnifier l'élégance de ce haut lieu de promenade, en travaillant sur la qualité des espaces végétalisés, tout en optimisant l'organisation des différents flux d'usagers. »

*Cadre de vie***DEUX NOUVELLES
CABAN'ALIRE**

Après le succès des Caban'alire situées à l'école et à l'aire de jeux de la place Eugène Riband, la commune a installé deux nouvelles cabines près de la chapelle de Belmont et au rond-point de la Tuilerie. Ces deux anciennes cabines téléphoniques France Télécom recyclées en lieu de partage et d'échanges ont déjà trouvé leur public ! Le principe, chacun peut prendre, reposer, échanger ou apporter un ouvrage (romans, BD, guides de voyage, beaux livres, etc.) dans une cabane ou une autre !



Environnement

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES, UNE ÉDITION 2020 BOULEVERSÉE

En 2020, une vingtaine de participants avait répondu à l'opération « Maisons Fleuries » lancé par la mairie. Compte-tenu de la situation sanitaire, l'organisation de cette édition a dû être quelque peu modifiée. Traditionnellement, une réception était organisée courant novembre afin d'exposer les photos du concours et de clore cet événement. En 2020, la commune a dû renoncer, à regret, à organiser ce

moment de convivialité. À la place, les participants ont reçu la visite de membres de la commission Environnement afin de les récompenser et les remercier pour leur implication dans l'embellissement du village.





Environnement

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES, NOUVELLE FORMULE POUR 2021 !

L'édition 2021 des « Maisons fleuries » fait peau neuve ! Une nouvelle année pour une formule repensée et qui s'ouvre désormais aux commerçants.

Chaque année, la commune de Vaulnaveys-le-Haut organise le concours des maisons fleuries. À partir de 2021, le dispositif est ouvert aux habitants et aux commerçants propriétaires ou locataires. Il a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins d'agrément, façades, balcons, terrasses, résidences collectives et des commerces.

5 CATÉGORIES SONT OUVERTES AU CONCOURS :

- 1^{re} catégorie : maisons fleuries
- 2^e catégorie : jardins fleuris
- 3^e catégorie : balcons / fenêtres / terrasses / immeubles fleuris
- 4^e catégorie : commerces fleuris
- 5^e catégorie : jardins non visibles depuis l'espace public

Tous les habitants de Vaulnaveys-le-Haut peuvent participer au concours des maisons fleuries à condition que l'espace fleuri soit visible depuis le domaine public, à l'exception de la 5^e catégorie. Les membres du jury, le personnel communal et les élus peuvent concourir mais ne seront pas classés, ni récompensés. Seuls les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION PORTERONT SUR

- L'aspect général, le « choc émotionnel » ;
- L'harmonie des couleurs ;
- La densité du fleurissement ;
- L'originalité dans le choix des plantes, l'association des essences ;
- La qualité de l'entretien des plants et des éléments annexes ;

■ Pour la 5^e catégorie, le jury sera particulièrement sensible aux aspects environnementaux (diversité, pas de produits phytosanitaires, récupération d'eau de pluie, essences locales, associations de plantes, plantes comestibles, intérêt mellifère...).

COMMENT PARTICIPER ?

L'inscription se fait en ligne depuis le site internet vaulnaveys-le-haut.fr (via un formulaire en ligne) ou en se faisant connaître à l'accueil de la mairie.

Chaque participant devra envoyer ses photos (4 maximum) au plus tard le 30 septembre 2021 par voie électronique accueil@vaulnaveys-le-haut.fr.

Chaque participant sera informé par courrier de la date de remise officielle



PAROLE D'ÉLUE

Salima ODRU

« Les différentes catégories apportent une nouvelle dynamique à ce concours, permettant à tous les Vaulnaviard(e)s de participer et de contribuer à l'embellissement de la commune ! »

des prix. Le classement sera annoncé lors de cette cérémonie et les résultats seront diffusés sur le site de la commune, sa page Facebook et la presse locale.

Pour accéder directement à la fiche d'inscription :



Environnement

BROYEZ DU VERT ! ON VOUS PRÊTE LE BROYEUR !

Vaulnaveys-le-Haut et Grenoble-Alpes Métropole mettent désormais gratuitement à disposition des habitants un broyeur à végétaux pour réduire les déchets verts. Grâce à une convention signée avec Grenoble-Alpes Métropole, Vaulnaveys-le-Haut propose ce service pendant 15 jours toutes les 4 semaines. Vaulnaveys-le-Haut fait partie d'un groupement de communes avec Séchilienne et Vaulnaveys-le-Bas. Les trois communes se prêtent à tour de rôle un broyeur multi-végétaux, propriété de la Métropole.

COMMENT RÉSERVER LE BROYEUR ?

Le/la Vaulnaviard(e) intéressé(e) fait une demande de réservation du broyeur auprès de la mairie (par téléphone, courriel ou

directement à l'accueil). Un dossier doit être constitué. Il se compose :

- du contrat de mise à disposition (téléchargeable sur le site internet de la mairie ou à récupérer à l'accueil de la mairie) ;
- de la pièce d'identité de l'emprunteur ;
- d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (photocopie d'une facture d'eau, d'électricité, de téléphone) ;
- d'une photocopie de l'assurance du véhicule tractant le broyeur ;
- de la copie de la carte grise du véhicule ;
- de la copie du permis de conduire du conducteur ;
- d'une photocopie de son assurance responsabilité civile.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION ?

La durée du prêt est de 24h en semaine (retrait du broyeur à 8h15 et restitution le lendemain à 7h45) ou 72h pour un weekend. Il s'agit d'un prêt à usage personnel (et non professionnel).

L'emprunteur s'engage à lire attentivement le guide d'utilisation et la notice de sécurité, et à porter le casque avec visière intégrée et la protection auditive mis à disposition avec le broyeur. Un état des lieux sera établi au moment

du prêt et de sa restitution. Le matériel est prêté avec le plein du réservoir d'essence, il devra être rendu à l'identique (Sans plomb 95 ou 98).

L'emprunteur s'engage à ne pas rapporter en déchèterie son broyat. Il peut être utilisé en paillage (ce qui permet de limiter l'arrosage, le désherbage et d'enrichir le sol) ou dans le compost.

EN SAVOIR ⁺⁺
+

☎ | 04 76 89 18 05

@ | accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



*Environnement***LE GLANAGE,**
UNE PRATIQUE ANCIENNE
RÉGLEMENTÉE

Fortement ancré dans notre culture rurale, le glanage compte encore de nombreux adeptes. Il arrive cependant que des conflits naissent entre glaneurs et agriculteurs. Mais quelles sont les règles qui encadrent cette pratique ainsi que les conditions de son exercice ?

Le glanage est un droit d'usage sur la production agricole qui date d'un édit royal du 2 novembre 1554. Le glanage, qui consiste en la pratique de ramassage après récolte, est autorisé en journée et lorsqu'il est réalisé sans outil. Il se distingue du

maraudage (vol des fruits et légumes cultivés quand ils ne sont pas détachés du sol), le grappillage (récupération après récolte de ce qui reste sur les arbres fruitiers ou les ceps de vigne et qui pourrait constituer une deuxième récolte), et le râtelage (utilisation d'outils comme le râteau pour récolter).

Le glanage est interdit sur un terrain clôturé. Aussi et afin d'éviter la naissance de conflit, il peut être conseillé de se rapprocher au préalable du propriétaire du terrain, notamment pour vérifier que la récolte est bien achevée.

*Civisme***DÉJECTIONS
CANINES :**
UNE QUESTION
DE CIVISME

Même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, difficile de se réjouir quand on pose sa chaussure sur une déjection canine ! Les rues et chemins de la commune sont régulièrement souillés par des déjections de nos compagnons à quatre pattes. Alors afin de conserver des trottoirs, des chemins et des espaces verts sains et accueillants, il est rappelé aux propriétaires d'animaux que le ramassage des déjections de leur animal est une obligation. En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire s'expose à une contravention de 1^{re} classe (35 €). Des sacs sont à disposition à cet effet sur plusieurs voiries de la commune. Civisme et savoir-vivre restent les meilleurs garants de notre cadre de vie tant apprécié.

*Chiffre clé***NOMBRE D'HABITANTS****3962**

C'est le nombre d'habitants qui compose la population totale légale (au 1^{er} janvier 2018) de Vaulnaveys-le-Haut en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Bonne nouvelle ! Attractive, la commune s'agrandit et de nouveaux habitants s'y installent.

Environnement

« ADOPTE UNE POULE » SAISON 3 !



PAROLE D'ÉLUE

Lorine CARRIERE

« La réduction des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement mais le défi n'est pas simple à relever. L'opération « Adopte une poule » permet une approche à la fois ludique et concrète de cette problématique. Les poules sont aussi un très bon moyen de sensibiliser les plus jeunes aux solutions permettant la valorisation des déchets. »

Une nouvelle fois, la commune a proposé aux habitants qui le souhaitent d'adopter un couple de poules pondeuses. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion globale de réduction des déchets, et notamment dans le schéma directeur de Grenoble-Alpes Métropole, qui a pour ambition une réduction de 50% du volume des ordures ménagères d'ici à 2030.

Dans la métropole grenobloise, ce sont 8 kilos de déchets qui sont produits chaque seconde ! Adopter un couple de poules pondeuses, c'est permettre d'éviter jusqu'à 300 kilos de déchets organiques par an. C'est aussi profiter de bons œufs frais au quotidien ! La valorisation des déchets alimentaires est un enjeu majeur pour parvenir à une réduction de nos poubelles grises.

Au sein de la commune, l'opération « Adopte une poule » a déjà conquis de nombreuses familles ainsi que la crèche Pré en bulle qui a également un couple de poules pondeuses qui profitent au quotidien des restes de repas. Cette année, près de 40 nouveaux foyers se lancent dans l'aventure !



Santé

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE VOUS ACCUEILLE



Situé au cœur du bourg, au 655 avenue d'Uriage, un pôle santé de 300 m² a ouvert ses portes lundi 7 juin dernier. Trois médecins généralistes, trois kinésithérapeutes, trois infirmières et un podologue se sont installés.

Ce pôle santé a pour principaux objectifs, de :

- Maintenir durablement une offre de soins variés et de proximité pour les habitants ;
- Optimiser la qualité des prises en charge des patients ;

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé ;
- Répondre aux normes en termes d'accessibilité.

Marché alimentaire

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Le marché a toujours été un événement important dans la vie de notre commune. Il s'inscrit naturellement dans les agendas des Vaulnaviards comme un moment privilégié pour remplir son panier de bons produits, dans une ambiance propice aux échanges.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en faisant du marché un rendez-vous hebdomadaire qui colle

davantage à vos besoins de consommations, mais aussi à vos attentes en terme de liens sociaux.

Pour mieux les connaître et pour cerner les axes de travail que nous devons suivre, nous vous proposons de collaborer à notre étude en remplissant le questionnaire en ligne. Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code et de prendre 5 minutes pour répondre aux 13 questions.



Vos réponses et remarques nous sont précieuses et l'équipe municipale vous remercie vivement du temps que vous voudrez bien nous accorder.



Divers

LE PLUI SE MODIFIE !

Un an après son entrée en vigueur, le 28 janvier 2020, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) s'engage dans sa première modification. Du 3 mai au 3 juin, une concertation était ouverte pour accompagner cette première. Deux réunions de concertation ont été organisées, pour permettre à chaque métropolitain(e)s de prendre connaissance des éléments modifiés et pouvoir débattre et échanger.

Au regard de notre quotidien, nous sommes déjà tous métropolitain(e)s. Habiter, se déplacer, travailler, consommer, profiter de notre cadre de vie... Quand on multiplie ces actions par 450 000, soit le nombre d'habitants de la Métropole, il faut une sacrée dose d'anticipation et d'organisation.

Pour coordonner ce fourmillement, la Métropole dispose d'un document vivant qui évolue : le PLUI. Nouveautés règlementaires, actualités des projets, évaluation des outils du PLUI sont autant de modifications qui

conduisent la Métropole à faire évoluer les règles d'urbanisme.

Prochaines étapes

Les personnes publiques associées, l'autorité environnementale et les communes seront

consultées du 15 juillet au 15 octobre. L'enquête publique se déroulera à la suite de cette consultation.



PLUI
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Forêt

AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE 2020-2039

Nos forêts sont des espaces naturels (zone N du Plan local d'urbanisme inter-communal), qui assurent plusieurs fonctions parmi lesquelles on peut citer :

- stockage et séquestration de carbone,
- filtration de l'eau,
- protection contre les risques naturels,
- lieu d'accueil du public pour des activités de loisirs,
- gisement de bois (production de bois d'œuvre ou énergie),
- réservoirs de biodiversité.

Pour ces différentes raisons, les forêts sont des biens communs, indispensables aux grands équilibres de notre planète, qu'il faut entretenir, protéger et préparer à affronter les évolutions inhérentes au changement climatique : augmentation des températures, périodes de sécheresse ou de forte pluviométrie, maladies et parasites, etc.

Comme le prévoit la loi (Art. L124-1 du Code forestier), pour les forêts communales, cela passe par un plan de gestion durable sur 20 ans, élaboré par les services de l'Office National des Forêts (ONF), en collaboration avec la collectivité.

C'est ainsi que la commune de Vaulnaveys-le-Haut vient de renouveler le sien, en approuvant lors de la séance du Conseil municipal du 20 mai, le document intitulé « **Aménagement de la forêt communale de Vaulnaveys-le-Haut 2020-2039** », dont voici les grandes lignes :

Globalement de bonne qualité, notre forêt communale est composée d'essences diversifiées : 80 % de résineux, 20 % de feuillus (principalement dans les parcelles de basse altitude). Elle sera traitée en futaie irrégulière par bouquet. Cette diversité et ce mode de gestion favoriseront sa résilience face au changement climatique.

Engagement environnemental :

Pour renforcer sa valeur biologique, de très gros arbres vivants mais aussi des arbres morts ou dépérissants seront conservés comme habitat des oiseaux, insectes et autres champignons. Par ailleurs, deux îlots de sénescence* seront constitués, dans des environnements sensiblement différents (l'un en partie nord, l'autre en partie sud).

Travaux :

En sus de l'entretien courant (renvois d'eau des pistes et chemins, bornes et limites, etc.) après chaque coupe les parcelles sylvicoles, auxquels se rajouteront des opérations de détournement de belles tiges de feuillus (en partie basse), ainsi que des opérations de dégagement et dépressage sur les secteurs trop denses.

Pour améliorer les conditions d'accès, tout en sécurisant la circulation sur la route départementale 111, quelques travaux de desserte seront programmés.

Production et récoltes :

Concernant les coupes de bois, chaque parcelle passera à la coupe avec une rotation de 10 ans en moyenne. Les prélèvements seront réalisés de manière à maintenir l'équilibre entre les différentes tranches d'âge dans les peuplements et préserver les capacités de régénération naturelle.

Le volume de production biologique est estimé à 453 m³/an.

Le volume prévisible des récoltes est de l'ordre de 370 m³/an (dont 60 m³ de feuillus).

Les forêts à

Vaulnaveys-le-Haut en quelques chiffres :

1097 ha (environ 67 % du territoire communal), dont :

- 136 ha de forêts privées
- 961 ha de forêts publiques
 - domaniale = 488 ha
 - indivise = 428 ha
 - communale = 79 ha



PAROLE D'ÉLU

Patrick BOYER

« Il faut plusieurs générations humaines pour qu'un arbre passe de la graine à l'âge adulte.

Préserver et gérer le patrimoine forestier communal en pensant aux générations futures est l'objectif central du plan d'aménagement de la forêt communale dans lequel la commune vient de s'engager pour les vingt années à venir. »

*petit peuplement laissé en évolution libre, sans intervention culturale et conservé jusqu'à son terme physique, c'est-à-dire jusqu'à l'effondrement des arbres.

*Gestion des risques***PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

La commune est actuellement en train de mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS est un outil d'aide et de planification de la gestion de crise, à l'échelle communale, en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a comme objectif la prévention et la protection des personnes sur la commune et permet d'associer les acteurs et partenaires locaux.

Lors de l'élaboration du PCS, il faut diagnostiquer les risques de la commune et accompagner cet état des lieux de cartographies. L'alerte, les actions à mener, la communication

de crise et le recensement des moyens privés et publics sont également au programme de ce travail.

Pour résumer, le PCS prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et l'évacuation de la population.

Un risque est la combinaison entre un aléa (un événement naturel, technologique ou sanitaire) et des enjeux (les personnes, les biens, l'environnement). Par exemple, une inondation dans une plaine inhabitée, sans route ni sentier ne représentera pas un risque. En revanche, une inondation



dans une plaine habitée représentera un risque, car il y a la combinaison entre l'aléa qui est l'inondation et les enjeux qui sont les habitants.

**PAROLE D'ÉLU****Yves ARGOUUD-PUY**

« Alors que 96% des communes de France ont déjà été concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle, la prise en compte des risques est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. La mise à jour de ce document permettra la mise en vigilance, l'alerte et une réponse efficiente en cas d'événement significatif. »

**Charline POUILLET - Stagiaire en charge du PCS**

Depuis le 8 mars dernier, Charline Pouillet, a rejoint la mairie pour effectuer son stage de fin d'études à l'issue d'un Master en gestion des risques naturels et technologiques à Marseille. Cette jeune femme de 23 ans, originaire de la Région Centre, dispose de 6 mois pour réviser le PCS, le dernier ayant été approuvé en 2008.

Charline, déjà titulaire d'une licence en géosciences appliquées obtenue à Lyon, a d'abord dû découvrir et appréhender la commune. Elle a ensuite réalisé un diagnostic des risques et un diagnostic des enjeux de ce grand projet. Comme le précise Charline, « un PCS c'est en fait un grand placard rempli de documents certes mais également de talkies walkies, de gilets, de crayons... Un PCS c'est une organisation sur le terrain et pas seulement du papier ».

Sa mission s'achèvera le 10 septembre prochain. Le nouveau PCS devrait être approuvé en conseil municipal d'ici la fin d'année.

AGISSEZ DÈS AUJOURD'HUI EN REMPLISSANT CE FORMULAIRE !

La commune ayant des moyens limités, chacun d'entre nous (habitants, élus, entreprises, associations...) pourra être mobilisé pour qu'ensemble, nous puissions réagir plus vite face à un risque majeur...

Agissez dès aujourd'hui, en remplissant ce questionnaire en ligne, cela ne vous prendra que 3 minutes !



Acteurs éco locaux

UN REPRENEUR POUR LE CENTRAL PARK



Tout nouveau concept pour le Central Park. Amine, jeune papa, reprend le restaurant le Central Park qui se résume en quatre axes :

Saveurs

Burgers et frites maison, composition de salades et poke-bowl sur-mesure, samoussas et gâteaux orientaux.

Partage & Convivialité

Un tout nouveau service de panier pic-nic sur-mesure vous sera proposé en période estivale les mercredis et week-ends.

Proximité



Optimisation du service de vente à emporter et livraison à domicile des repas préparés avec des produits des acteurs locaux. Légumes en provenance de la ferme de Vaulnaveys-le-Bas.

Gourmandises

Pour petits et grands : bubble gaufres, crêpes maison, bubble tea et les incontournables glaces et sorbets maison du clos Saint-Martin.

À la maison ou sur la terrasse dans le parc, c'est le restaurant à tester !

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

 | 09 83 00 80 14
 | Le central park

Acteurs éco locaux

JUDITH, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À VOTRE SERVICE !



Vaulnaviarde depuis 37 ans, Judith Gautier a lancé en février dernier son activité d'assistante administrative. Vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant, une association ou un particulier ? Vous manquez de temps pour gérer l'administratif ? Judith intervient sur tous les aspects admi-

Acteurs éco locaux

LAURENT COURDAVAULT RÉFLEXOLOGUE



La réflexologie plantaire est une approche thérapeutique naturelle millénaire qui consiste en une action de stimulation, en général avec les mains, de zones réflexes qui vont agir sur des parties plus éloignées du corps. On part du principe que chaque organe,

glande, membre ou fonction physiologique se retrouve sur des zones situées dans le pied, que ce soit dessous, dessus ou sur les côtés.

Diplômé de l'Institut Catherine Cressens, Laurent est à même de traiter un grand nombre de troubles physiologiques comme :



- anxiété, angoisse, déprime,
- troubles du sommeil,
- maux de tête, migraines,
- acné, eczéma, psoriasis,
- asthme, allergies.

La réflexologie s'adresse à tous, Laurent se déplace à domicile, n'hésitez pas à l'appeler pour un premier rendez-vous !

Laurent Courdavault – Réflexologue

454 route de la gorge
38410 Vaulnaveys le haut
Téléphone : 06 79 98 89 68
Mail : rdavault@gmail.com

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

 | 06.85.06.31.98
 | judith.gautier@yahoo.com


*Acteurs éco locaux***UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER**

Mélanie Savoy, Vaulnaviarde, conseillère en immobilier, a intégré l'agence Mademoiselle Immo créée en 2011 et implantée sur la commune voisine de Saint-Martin d'Uriage. Elle a découvert dans cette agence, une équipe soudée, souriante, à l'écoute de sa clientèle. Au sein de Mademoiselle Immo, Mélanie bénéficie de l'appui de la FNAIM et de Virginie, sa gérante, qui est formatrice en BTS immobilier et diplômée de l'Institut

de la Construction et de l'Habitat (ICH). Passionnée par l'immobilier, Mélanie vous accompagnera pas à pas dans tous vos projets et vous garantit un accompagnement sur mesure, et de très haute qualité, en vous faisant profiter d'un réseau de professionnels rigoureusement sélectionnés

EN SAVOIR ⁺⁺ 

 | 07 86 15 04 59

 | melanie@mademoiselle-immo.com

(paysagiste, artisans, architectes, courtier, notaire, etc.).

Active sur le secteur de Vaulnaveys-le-Haut et ses environs en transac-

tion, location et chasse immobilière, n'hésitez pas à contacter l'agence Mademoiselle Immo et rencontrez-la !

*Gens d'ici***MARTIN LAÜGT, UN APICULTEUR PASSIONNÉ**

Installé avec sa famille depuis une année sur la commune, Martin Laügt est un apiculteur amateur des plus passionnés. Ce jeune père de famille consacre une partie de son temps libre à un loisir original : il prend soin d'une dizaine de ruches près de Belmont et assouvit ainsi sa passion du vivant et de la nature.

Il a découvert le monde des abeilles lors d'un job d'été d'un mois plutôt original effectué auprès d'un apiculteur de Haute-Loire voilà près de 6 ans. De là est né son penchant pour les ruches et les petits êtres qui y vivent.


Il a acheté ses premières ruches il y a 3 ans. Depuis, il travaille le bois pour créer ses propres ruches de A à Z et leur donne des couleurs

très vivantes. Autodidacte et bricoleur, il ajoutera bientôt 10 nouvelles ruches à son « cheptel ».

« Dans l'apiculture, il y a le travail du bois, qui est sympa. Et après ce qui m'attire beaucoup c'est le vivant et voir l'essaim évoluer, grandir, observer sur les cadres la ponte des reines, le miel, le pollen... », nous confie Martin Laügt.

De chaque ruche, il peut tirer jusqu'à 30 kg de miel (miel de printemps, de forêt, et miels mono floraux quand la nature le veut bien !). Il a d'ailleurs créé une petite exploitation agricole « Miel au balcon » pour vendre sa production « made in » Vaulnaveys-le-Haut. Son travail est à suivre sur les réseaux sociaux !

EN SAVOIR ⁺⁺ 

 | mielaubalcon



VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE ?

LES INTERMÈDES : 2 SERVICES CIVIQUES POUR SENSIBILISER AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION À LA BIBLIOTHÈQUE

Tout a débuté en 2020 sous l'impulsion de la médiathèque de Vizille et l'association Unis-Cité. Deux jeunes emplois civiques ont été mis à disposition du réseau des Intermèdes avec pour mission l'éducation aux médias et à l'information (E.M.I.). Ce projet a malheureusement tourné court avec le confinement mais les quatre établissements (Champ-sur-Drac, Jarré, Vizille et Vaulnaveys-le-Haut) ont souhaité poursuivre cette expérience en 2021 car les questions liées aux médias, au traitement de l'information et à l'utilisation des réseaux sociaux sont au cœur de notre société « connectée ».

Après appel à candidature, Kenza Masse, une Jarroise de 19 ans, et Jordan Molinari, un Chenillard de 23 ans, ont été recrutés pour 8 mois. « J'ai vu l'annonce sur Facebook. Je n'ai pas pu poursuivre mes études de commerce cette année en raison de la crise du Covid et j'ai été tenté », indique Jordan. Kenza de son côté a également repéré l'annonce par le biais de Facebook : « Au départ, le sujet m'a paru

flou mais j'ai trouvé que c'était une bonne occasion d'étendre mes connaissances ».

Pour répondre au mieux aux interrogations des usagers, le binôme suivra plusieurs formations sur l'E.M.I., dispensées par le réseau Canopé ou encore la Médiathèque Départementale de l'Isère. Ils pourront ainsi approfondir leurs connaissances. « Je suis beaucoup sur les réseaux sociaux comme Snapchat, Instagram ou Facebook », déclare Kenza. Jordan de son côté indique également aller sur les réseaux sociaux, mais « davantage en tant qu'observateur qu'utilisateur ».

Ils partageront leur temps de travail entre les quatre bibliothèques et seront présents régulièrement à la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut.

Durant huit mois, les deux jeunes volontaires utiliseront divers outils pour sensibiliser le public aux questions comme : « ce que je peux faire ou non sur Internet », « comment repérer les « fake news » (fausses nouvelles) » ... en utilisant le jeu ou d'autres médias comme des ateliers



Kenza et Jordan ont débuté leur mission le 2 mars.

ou des vidéos. Jordan et Kenza ont déjà pris contact avec le centre de loisirs pour mener des animations spécifiques à l'E.M.I. Cette opération fait partie du plan d'éducation aux médias dans le cadre de la

lutte contre la manipulation de l'information voulu par le Gouvernement. Elle est entièrement financée par le Ministère de la culture.

LES INTERMÈDES

LES INTERMÈDES UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES PAS COMME LES AUTRES

Les Intermèdes, ce sont 5 bibliothèques, de 5 communes du sud de la Métropole grenobloise (Champ-sur-Drac, Jarré, Séchillienne, Vaulnaveys-le-Haut et Vizille) réunies de manière informelle, depuis 2014, pour proposer à leurs usagers un programme d'actions culturelles commun.

Les Intermèdes, c'est :

- 13 bibliothécaires professionnelles,
- 5 bibliothécaires volontaires,
- 3447 usagers actifs.



RECYCLIVRE OFFRE UNE DEUXIÈME VIE AUX LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est régulièrement amenée dans le cadre de l'actualisation et du suivi de ses collections au tri des documents. L'état, la date de parution et une information obsolète sont les critères principaux qui permettent à l'équipe de retirer les documents des rayonnages. Grâce au par-

tenariat qu'elle a établi avec la société Recyclivre, les livres issus du « désherbage » sont collectés gratuitement et proposés à la vente à petit prix sur internet. 10% du prix de vente net est reversé à une association ; la bibliothèque municipale a fait le choix de donner cette somme à l'as-

sociation Ulisse Grenoble Solidarité (ulisse38.com) qui mène des actions concrètes en faveur de l'éducation, de l'écologie et de l'insertion sociale.

Les livres mis au rebus sont également distribués dans les différentes caban'aires de la commune.



TARIFS

10 € par famille
5 € pour une carte adulte
1 € pour une carte enfant

HORAIRES

(sous réserve des conditions liées à la crise sanitaire)

Mardi, mercredi et vendredi :
16h30 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Fermée les jours fériés et les

samedis des congés scolaires

Août : ouverture uniquement les vendredis

COORDONNÉES

| 71 impasse du champ de foire

| Tél. 04 76 89 25 05

| bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

| www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

| Page Facebook : [bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr](https://www.facebook.com/bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr)

ASSOCIATIONS

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS

« SILENCE MOTEUR ÇA TOURNE, ACTION ! » OU PAS....

Un coup de fil d'une journaliste de TF1, ça surprend et pourtant Bien Vivre à Vaulnaveys (BVV) a bien été contacté par la chaîne TV. Les animations que propose l'association depuis déjà six ans intéressent au-delà de notre village ; nous savons que des citoyens des communes voisines participaient à ses actions mais loin de penser que le concept du TROC puisse intéresser si loin de nous pour un reportage. La

demande formulée porte sur le suivi d'un groupe voire d'un village qui, par l'entraide, la solidarité, contribue à la réalisation d'un chantier d'intérêt commun. Nous réfléchissons au projet qui pourrait être proposé, peut-être intéressera-t-il également le média ? Le challenge sera difficile à relever dans la période interminable de crise sanitaire que nous traversons qui inhibe notre joie de vivre et contraint

nos rencontres, nos liens sociaux.

Le jardin partagé à Vaulnaveys-le-Bas s'est quant à lui éveillé dès l'apparition des premières jonquilles, les grelinettes sont de retour, de nouveaux acteurs sont venus rejoindre les habitués des lieux qui apprécient toujours autant cet îlot de calme et de verdure.

L'équipe BVV va continuer à préparer les prochains événements : le Forum



à la rentrée suivi de la journée champêtre ; ils ont bon espoir de retrouver dès cet été sereinement familles, amis et la société. À bientôt.

*TROC : Tissons un Réseau Original et Citoyen

Bien Vivre à Vaulnaveys
Une énergie renouvelée

EN SAVOIR



| 04 58 00 54 52

| contact@bienvivreavaulnaveysfr

| Bien Vivre à Vaulnaveys – Troc au village et Jardins Partagés.

FOYER POUR TOUS HOMMAGE À MADAME SYLVIANE EYMIN

Le Foyer des Jeunes et d'éducation populaire, devenu Foyer Pour Tous, a été inauguré le 28 mai 1967, avec comme premier président M. Chaix, ancien directeur de l'école Jules Bruant.

L'idée de créer le foyer a mûri dans la tête de quelques jeunes de Vaunaveys-le-Haut et de Vaunaveys-le-Bas en 1966. Avec l'aide de certains adultes dont Sylviane Eymin et son époux Max, les jeunes contactent la mairie de Vaunaveys-le-Haut dans le but d'obtenir un local.

Dans un premier temps, ce local sera aménagé avec

la participation active des jeunes, rue des Chansures (ex-rue des avares).

L'activité devient alors vite intense dans plusieurs domaines :

- Patronage des enfants d'âge scolaire (ancien centre aéré) ;
- Tennis de table et tir à la carabine ;
- Ciné-club, activité théâtre, danses folkloriques, sorties à la Maison de la culture, soirées cabaret, kermesse annuelle ;
- Activités de plein-air avec des week-ends de ski.

Le foyer était aussi

- À l'initiative du goûter

des anciens, repris par la suite par la Municipalité pour devenir le repas des anciens ;

- Précurseur du recyclage avec le ramassage des vieux papiers ;
- À l'origine de la participation au Corso Fleuri de Vizille plusieurs années, ce qui lui a valu de remporter la première année le prix de l'élégance avec le magnifique moulin à vent, etc.

La liste est encore longue !

Sylviane Eymin vient de nous quitter. Elle a rejoint son époux Max. Nous tenons à lui rendre hommage en tant que che-



ville ouvrière de cette belle création. Merci Sylviane et Max pour nous avoir initiés, aidés, entraînés, soutenus dans tous ces si bons moments passés ensemble.

BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE LE PRINTEMPS, N'EST-CE PAS LE RENOUVEAU ...



Cette année l'hiver aura été plutôt clément, une bonne chose pour nos protégés. Pas de casse de pots par les gelées, pas de pertes d'arbres non plus,

de bonnes conditions pour démarrer cette nouvelle année. Le printemps est pour le bonsaïka la saison la plus chargée, entre les repotages, le pincement des nouvelles pousses puis la taille.


Cette nouvelle saison végétative fait encore avancer les arbres vers plus de maturité et année après année, la plupart d'entre eux s'affirment de plus en plus dans le petit monde du bonsaï. De belles collections se font, quel dommage que les événements s'annulent les uns après les autres, les expositions régionales comme les congrès nationaux.

Les mesures sanitaires mises en place ne nous ont pas permis de nous réunir à la salle de Belmont comme nous l'avions envisagé pour réaliser les ateliers pratiques ensemble mais fort heureusement, nous avons quand même pu nous réunir par petits groupes en extérieur. Le club compte, cette année, parmi ses membres quatre débutants, il était impératif de travailler ensemble pour ne pas perdre cette année. Les habitudes de travail

doivent là aussi s'adapter comme dans les autres activités. Il y a eu un avant, il y aura probablement un après ...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il nous est impossible de faire de quelconques projections quant à de futures représentations.

EN SAVOIR 


@ | bcd38410@gmail.com
 | www.bcd38410.fr

*Saint-Martin d'Uriage***DIS, QUAND NOUS VERRONS-NOUS ?...
UN ARTISTE CHEZ VOUS**

Si le Centre Culturel du Belvédère est toujours actuellement fermé, l'équipe de l'Office de Tourisme s'est remué les méninges pour trouver une alternative et vivre la culture avec vous... version numérique !

Sur les communes de Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut, nos artistes ont du talent ! Et si nous en profitons pour les mettre en lumière ?

Chaque semaine, l'Office de Tourisme vous propo-

sera une série de courtes vidéos vous permettant de découvrir un artiste local à travers son art, sa technique, son savoir-faire... et tout ça, depuis votre canapé !

Installez-vous confortablement, enfilez vos plus beaux chaussons, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur « Play ».

Alors avis à tous les curieux, rendez-vous sur notre page Facebook, Instagram, Youtube ou depuis notre site web pour visionner cette mini-série.



© Dessin de Karine Corbier

Office du tourisme de Saint-Martin d'Uriage

5, avenue des Thermes, 38410 Uriage, 04 76 89 10 27

info@uriage-les-bains.com, www.uriage-les-bains.com

f : @Uriage.ot, Instagram : uriage_tourisme, YouTube : Uriage Tourisme

*Chamrousse***UN ÉTÉ À CHAMROUSSE**

© Relief Air

Le regard tourné vers les beaux jours, Chamrousse prépare sa saison estivale.

Les traditionnels sentiers de randonnées, de VTT de descente et à assistance électrique seront prêts pour vous accueillir afin de vous faire découvrir les merveilles de nos grands espaces.

Cet été rime avec nouveautés !

■ Un « escape game » en plein air, à découvrir en groupe et munis d'un smartphone. Vous partirez à la recherche d'indices, répondrez à des énigmes, tout en vous déplaçant dans la station afin de retrouver

Léo et comprendre les mystères de sa disparition ;

■ Le Plateau de l'Arselle vous révèle ses mystères à travers un parcours d'orientation en version sportive ou familiale ;

■ Une nuit dans un tipi à admirer les étoiles au cœur de la forêt, ce sera désormais possible avec Chamrousse Oxygène ;

■ Jonathan Perret, nouveau guide de montagne, vous emmènera en Belledonne à la découverte des oiseaux, des plantes médicinales et comestibles et vous

initiera à l'ophiolite de Chamrousse.

Une multitude d'activités et de temps forts vous attendent tout au long de l'été.

Partez à l'aventure et à la découverte des grands espaces à Chamrousse !

EN SAVOIR  

 | chamrousse.com

CARNET

NAISSANCES*

MEZAN de MALARTIC Mahault, Fleur, Irène, Tiaré née le 12 octobre 2019

RAMPHUL Alba, Jaya, Elisabeth née le 9 mai 2021

CHASSERY DAVID Léon né le 11 mai 2021

MARIAGES

RAMPHUL Simla et **SERVOIN** Claire, Madeleine, Tina le 20 février 2021

DÉCÈS

STAROPOLI Frédéric, Marie, Auguste, Eugène le 7 janvier 2021

BRUN Mireille, Madeleine, Odile le 10 janvier 2021

OUVRIER-BUFFET Suzanne, Marie née COLLET le 31 janvier 2021

CHÂTEAU Jacqueline, Jeanine née BARBAY le 4 février 2021

RICHALET Alain, Julien, Raphaël, Pierre le 14 février 2021

CHOUVIN Brigitte, Marie, Nicole, Etienne née PIVONT le 15 février 2021

TRITTA Corinne, Marie-Pierre née REMY le 17 février 2021

ARIBERT Fabien, Paul le 25 février 2021

LESPRIT Jeanne, Yvonne née BOUJET le 13 avril 2021

CIALINI Raoul, Edmond, François le 29 avril 2021

BESSON Gérard, Louis le 12 mai 2021

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.

IN MEMORIAM

Denis GOTTI, 19 mai 2021



Né le 21 octobre 1970, Denis était l'avant-dernier d'une fratrie de cinq. Il a grandi avec ses frères à Vaulnaveys-le-Haut. Il a travaillé 18 ans aux services techniques de la mairie, puis en 2015, il a rejoint Grenoble Alpes

Métropole. Denis aimait la nature, il fleurissait la commune avec passion. Il pilotait aussi les engins mécaniques et travaillait au service de l'eau. Il était plutôt réservé mais très serviable.

La commune présente ses plus sincères condoléances aux proches de Denis GOTTI.



Solidarité

LES POMPIERS

VOUS REMERCIENT




L'amicale des sapeurs-pompiers des Vaulnaveys remercie chaleureusement les habitants de la commune, pour leur participation massive aux dons, lors de la tournée de calendriers 2021. Sachez que l'amicale et l'ensemble des Sapeurs-Pompiers ont apprécié cet élan de solidarité.

Santé

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes Auvergne est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

EN SAVOIR ⁺⁺

-  | 0 972 376 888
 -  | contact@signalement-ambrosie.fr
 -  | www.signalement-ambrosie.fr
- Application mobile Signalement-ambrosie





ENCOMBRANTS

Aucune date de nouvelle collecte n'est connue au moment de la rédaction de ce numéro. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

- D'avril à octobre : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 18h. Le samedi de 8h45 à 18h.
- De novembre à mars : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 9h à 17h30. Tél. : 0 800 50 00 27



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche.



DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu le 29 novembre à la salle polyvalente, de 9h à 12h et de 16h30 à 19h45.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
« Sciences sociales »
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Allo Transisère : 0 820 08 38 38
www.transisere.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

AGENDA

LE MAINTIEN DES MANIFESTATIONS SE FERA SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES.

JUILLET

Samedi 3 juillet

Uriage en danse (parc d'Uriage)

Dimanche 4 juillet

Exposition de véhicules d'exception anciens et modernes (Chamrousse 1650)

Jedi 8 juillet

Concert (parc d'Uriage)

Dimanche 11 juillet

Brocante - Vide-Grenier (parc d'Uriage)

Week-end 12 et 16 juillet

Festival Évasion bien-être (Chamrousse 1650)

Jedi 15 juillet

Concert (parc d'Uriage)

Week-end 16 et 19 juillet

Melting-sports festival (Chamrousse 1650)

Jedi 22 juillet

Concert (parc d'Uriage)

Du 23 au 25 juillet

Fête du vent (Chamrousse 1750)

Jedi 29 juillet

Concert (parc d'Uriage)

Vendredi 30 juillet

Ciné plein air (parc d'Uriage)

AOÛT

Du 1^{er} au 5 août

Festival Chamrousse en piste (Chamrousse 1750)

Dimanche 1^{er} août

Brocante - Vide-Grenier (parc d'Uriage)

Jedi 5 août

Concert du parc (parc d'Uriage)

Dimanche 8 août

Marché artisanal (parc d'Uriage)

Week-end 7 et 8 août

Fête du Bois (Chamrousse 1650)

Jedi 12 août

Concert du parc (parc d'Uriage)

Vendredi 13 août

Ciné plein air (parc d'Uriage)

Week-end 14 et 15 août

Course de Côte (Chamrousse 1600)

Mercredi 18 août

Ciné plein air (Chamrousse 1750)

Jedi 19 août

Concert du parc (parc d'Uriage)

Du 20 au 22 août

Trail en Belledonne « Échappée Belle »

Week-end 21 et 22 août

Championnats de France de ski à roue (Chamrousse)

Jedi 26 août

Concert du parc (parc d'Uriage)

Week-end 28 et 29 août

Derby VTT (de la Croix de Chamrousse à Vaulnaveys-le-Haut)

SEPTEMBRE

Jedi 2 septembre

Concert du parc (parc d'Uriage)

Samedi 4 septembre

Forum des associations, par la Municipalité et les associations vaulnaviardes

Jedi 9 septembre

Concert du parc (parc d'Uriage)

Dimanche 12 septembre

Brocante - vide-grenier (parc d'Uriage)

Jedi 16 septembre

Concert du parc (parc d'Uriage)

Samedi 18 septembre

Fête des commerçants (parc d'Uriage)

Dimanche 19 septembre

• Uriage aux Jardins (parc d'Uriage)
• Les 100 ans du golf (golf d'Uriage)

Week-end 18 et 19 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 26 septembre

Vide-dressing, par l'UDCU (parc d'Uriage)

 événement organisé par la municipalité



NOUVEAU !

Retrouvez-nous désormais sur Instagram (vaulnaveys_le_haut) et sur notre chaîne Youtube (Vaulnaveys-le-Haut officiel). Et toujours sur Facebook (Vaulnaveys-le-Haut officiel) !



À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 -19h00,

Mercredi : 16h30 -19h00,

Vendredi : 16h30 -19h00,

Samedi : 10h-12h

Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ;

en août, ouverte les vendredis uniquement.

71 impasse du Champ de Foire,

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h, place Eugène Riband

Le Bulletin n°90 VAULNAVEYS- LE-HAUT JUN 2021

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°90 - JUN 2021

Directeur de la publication :

Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :

Lorine CARRIERE, 1^{re} adjointe

Comité de rédaction :

Isabelle COURANT, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY, Marjorie ASSELINEAU, Hélène MAUBOUSSIN, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction :

les services municipaux, les associations vaulnaviardes, l'Office de Tourisme de Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, office du tourisme de Saint Martin d'Uriage

Photos - illustrations :

les services municipaux, les associations vaulnaviardes, Michel DORIS, Adobe Stock, imagesetrevues.fr, Flaticon, FreeImages, OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, D.R.

N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2 050 ex.

Dépôt légal : JUN 2021

Maquette et mise en page :

polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie

du Pont de Claix

papier certifié (PECF)

